

Sujet : N° 9 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens

A QUOI LE BREVET DOIT - IL SERVIR ?

- Constatations :

Le Brevet actuel est peu considéré.

- sur le plan scolaire il n'a qu'une valeur « d'estime »
- (avoir réussi une scolarité « normale »)
- au plan de la poursuite des études sa valeur est nulle
- au plan socio-professionnel sa valeur est nulle
- il permet seulement au collégien de connaître les conditions d'un examen.

- Si on ne change rien à son organisation et à sa valeur, il vaut mieux le **SUPPRIMER**.

- Si on veut maintenir un examen en fin de collège, et cela est souhaitable, il faut lui redonner une valeur scolaire.

- lui faire jouer le rôle de contrôle de l'acquisition du « noyau dur » (connaissances et méthodes) de **TOUTES** les disciplines enseignées au collège.
- lui faire jouer le rôle de « **passport** » pour entrer en seconde générale ou technologique.

Mais :

- que faire des élèves qui y échouent ?
- le succès est-il la possibilité de postuler pour la seconde de son choix ?

- Modalités :

- supprimer la comptabilisation du contrôle continu qui introduit trop d'inégalité entre classes et les établissements.
- faire passer les épreuves écrites et orales ou pratiques pour **TOUTES** les disciplines enseignées au collège.
- si la note obtenue à l'épreuve disciplinaire est trop « handicapante », tenir compte du dossier scolaire pour rattrapage.

SANCTIONNER LES ERREURS SANS DECOURAGER

- la notation doit sanctionner un niveau et des exigences de connaissances et de méthodes dans les disciplines.
- l'effort des élèves doit être pris en compte dans la notation globale.
- le respect du travail demandé, des consignes de travail, doit être prise en compte.
- on doit rajouter à la moyenne des notes de contrôle de connaissances, une note pour l'effort, une note pour le respect du travail.

UNE EVALUATION EQUITABLE.

- il est nécessaire de limiter les disparités de notation entre enseignants d'une même discipline, entre établissements.
- des contrôles communs fréquents sur les différentes parties des programmes doivent être organisés pour chaque discipline. Cela supposera une progression parallèle, une réflexion sur les « noyaux durs » indispensables, la mise au point d'épreuves et de barème commun.
- ce travail collectif (qui suppose une dotation horaire minimale) permettra l'enrichissement de chacun et une plus grande équité dans les exigences professorales.

La mise au point d'un tel « référentiel » doit se faire au niveau de l'établissement, mais aussi au niveau académique et national, sous l'impulsion des I. P.R. et en utilisant la communication par internet.

Sujet : N°3 Vers quel type d'égalité l'école doit elle tendre ?

L'ensemble des débats a tourné autour de la délicate question de l'information des utilisateurs de l'école (parents, élèves), source du dysfonctionnement du système.

L'école doit préparer l'enfant à être un adulte, avec des perspectives de débouchés, les parents peuvent contribuer à ces réussites à condition :

- d'être informés d'une façon générale (objectifs, buts, structures...)
- d'être mieux informés sur les classes et sur leurs enfants
- de pouvoir suivre ce qui se passe dans les Conseils (C.A. et C.E.) on souhaite même des rencontres avant conseils de classe des délégués parents et des professeurs.

La liaison primaire-collège ne semble pas bien résolue (niveaux, programmes, « outils » de travail.

La commission regrette qu'on parle d'une nouvelle loi, alors que celle de 1989 n'est ni appliquée complètement, et encore moins jugée.

La commission déplore le consumérisme dont fait preuve nombre de famille et dénonce la rupture existante entre le Ministère et ses satellites et le terrain. Elle condamne aussi l'empressement que mettent certains à opposer enseignants et parents alors qu'il faut insister sur la nécessaire coopération.

Elle souhaite qu'il puisse y avoir une véritable formation des délégués et ***QUE LE STATUT DES PARENTS DELEGUES SOIT RECONNU VIS-A-VIS DES ENTREPRISES.***

L'école doit favoriser l'élévation de tous.